

noblesse forézienne, et se trouva encore assez valide pour remplir les fonctions de capitaine de la garde nationale. En récompense des efforts dépensés par lui dans l'organisation de ce corps, il reçut, le 30 mai 1792, la médaille militaire, et mourut à Montbrison le 14 mars 1799.

André et Gabriel Duguet avaient pu faire la connaissance à Juilly d'un Lyonnais beaucoup plus âgé qu'eux, fils d'un officier de feu Mgr l'archevêque de Villeroy. Le prélat, pour donner au père une preuve d'estime et de satisfaction, avait accepté de tenir l'enfant sur les fonts baptismaux et de prendre à sa charge les frais d'éducation chez les Jésuites de notre ville. Sa rhétorique terminée, *Camille Le Blanc* (1) sollicitait son admission au noviciat de l'Oratoire, le 26 octobre 1696. « Il était de petite taille, d'un esprit au-dessous de la médiocrité, plein de bonne volonté et de fort bon exemple. » Après trois années passées à Notre-Dame de Grâces en Forez, le 5 avril 1701, les supérieurs l'envoyaient à Juilly étudier en philosophie. M. Benoît Le Blanc avait promis 300 livres de pension, et le collège avait accepté en paiement du vin de Neufville (2). En

---

(1) Camille Le Blanc, de Neufville, au diocèse de Lyon, âgé de 21 ans, fils de Benoît Le Blanc, officier de feu Mgr l'archevêque et de feu Pierrette Mory, entré au noviciat de Lyon le 26 octobre 1696, a pris l'habit le 8 novembre suivant.

(2) Voici quelques curieux détails relevés à ce sujet sur le registre de l'économat. Le 15 juin 1701, donné au fils de M. Le Blanc 1,218 livres 17 sols pour 81 feuilletes de vin de Neufville, que monsieur son père nous a livrées suivant son mémoire qui est dans le paquet des quittances.

Donné à Paris à M. Gauné 283 livres 10 sols pour le port d'Auxerre à Charenton des 81 feuilletes cy dessus à 7 livres par muid. Donné à Charenton pour le droit de rivière de ce vin 120 livres, au rouleur